# ECHENOZ-LA-MELINE LL 4 septembre 2022



Organisé par
Amicale Mélinoise
du Pisse Menu
place d'armes
centre ville

ouvert aux particuliers et aux brocanteurs. Le coût de l'emplacement sera de 10 €.

# Règlement du vide-grenier

- Une inscription préalable du vendeur est obligatoire.
- La vente d'animaux vivants, de biens alimentaires et de produits pharmaceutiques est interdite.
- Tous les prix doivent être affichés.
- Une attestation sur l'honneur est à remplir par les particuliers pour la Préfecture.

### Rappel important:

la mise en vente, par des particuliers, d'objets mobiliers usagés, à l'occasion de "brocantes" et "vide-greniers" doit impérativement présenter un caractère exceptionnel, non habituel et ne s'appliquer qu'à des objets personnels. Il en résulte que l'achat pour la revente en ces manifestations est absolument prohibé.

# Bulletin d'inscription au vide-greniers du 4 septembre 2022 à Échenoz-la-Méline. (A retourner dès que possible, le nombre de places étant limité, et au plus tard le 15 août 2022)

Mme, M
Date et lieu de naissance à à
Adresse complète
Téléphone (portable de préférence) :
Courriel :@
Cochez la case correspondant à votre situation :
Brocanteur professionnel N° d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés
<u></u>
■ Particulier N° de carte d'identité ou de passeport : (Joignez la photocopie recto verso correspondante)
Titulaire de la pièce d'identité :
Nature et n°:
Autorité l'ayant délivrée :
"Exposant du vide-greniers se déroulant le 4 septembre 2022 à <b>Échenoz-la-Méline</b> . Déclare sur l'honneur :
<ul><li>Ne pas être commerçant( e )</li><li>Ne vendre que des objets personnels et usagés</li></ul>
<ul> <li>Ne participer qu'à 2 manifestations de ce type au cours de l'année</li> </ul>
'Je suis informé(e) qu'une fausse déclaration de ma part serait susceptible d'engendrer des poursuites pénales à mon encontre."
Je déclare avoir pris connaissance de la réglementation applicable et des risques encourus désignés en cas de fausse déclaration."
Joignez un chèque de 10 € (par emplacement de 3m x 3m) à l'ordre de AMPM70
à 2022
Signature à faire précéder de la mention "lu et approuvé "

Si vous êtes intéressés, vous devez vous inscrire impérativement avant le 15 août 2022 à l'adresse suivante :

### Henri CLAUDEY 16 Avenue Pasteur 70000 ECHENOZ-LA-MELINE

# Les numéros d'emplacements seront attribués dans l'ordre d'arrivée des inscriptions.

Des bulletins d'inscription sont disponibles à la mairie d'Echenoz la Méline, vous pouvez en demander à <a href="mailto:ampm70@free.fr">ampm70@free.fr</a> ou au 06 06 95 21 90

# Pour que votre inscription soit prise en compte vous devez impérativement nous retourner :

- Le bulletin d'inscription et l'attestation sur l'honneur pour la préfecture.
- Une photocopie de pièce d'identité recto/verso.
- Un chèque de 10 € par emplacement à l'ordre de AMPM
- Pas de remboursement après le 15 août 2022

### **Informations Importantes**

- 1. Les confirmations seront renvoyées par mail ou SMS, uniquement
- **2.** S'il n'y a plus d'emplacement disponible, votre bulletin et votre chèque seront détruits
- 3. Les emplacements mesurent 3,00 m x 3,00 m.2 emplacements maximum par personne.
- **4.** L'installation se fera à partir de 6h et avant 8h (après 8h, plus de voitures sur le vide-grenier).
- **5.** Votre numéro d'emplacement vous sera communiqué à votre arrivée.
- 6. Vous pourrez vous restaurer sur place :sandwichs, saucisses, frites, buvette
- 7. Par mesure de sécurité, les chiens ne sont pas admis.

Le nombre de places étant limité, inscrivez-vous rapidement et pour le **15 août 2022 au plus tard**, en retournant la feuille ci-contre, **entièrement remplie**, (bulletin d'inscription et attestation, photocopie de votre pièce d'identité) ainsi que **votre chèque**, à **l'ordre de AMPM**. Merci



## www.echenoz-la-meline.fr







# Vide-grenier organisé par l'Amicale Mélinoise du Pisse Menu

Buvette



• Restauration rapide





# Dans le respect des gestes barrières, et des règles sanitaires en vigueur

Nous comptons sur le civisme des automobilistes pour éviter tout stationnement gênant place d'Armes le samedi après-midi (traçage) ainsi que le dimanche toute la journée. Merci